

Ursula Mathis-Moser, Günter Bischof (dirs.)

**Acadians and Cajuns. The Politics and Culture of French
Minorities in North America**

**Acadiens et Cajuns. Politique et culture de minorités
francophones en Amérique du Nord**

© innsbruck university press, 2009
Universität Innsbruck, Vizerektorat für Forschung

1. Auflage

Alle Rechte vorbehalten.

Umschlag: Gregor Sailer

Umschlagmotiv: Herménégilde Chiasson, "Evangeline Beach, an American Tragedy, peinture no. 3"

Satz: Pali & Pali OEG, Innsbruck

La diaspora acadienne dans une perspective linguistique

Ingrid Neumann-Holzschuh
Université de Regensburg

Abstract

In this paper, the hypothesis is adopted that the varieties of Acadian French, geographically distant from one another in North America for quite some time, constitute an interlinguistic continuum based on the structural space which separates them. Furthermore, all varieties of Acadian French show a high degree of internal variation. Based on an analysis of chosen grammatical features the paper concludes that the variational space of Acadian French is a complex example of continuities and discontinuities to which a scalar model can only be partially applied. The factors responsible for this evolution seem to be language contact, isolation and language death. In this hypothetical continuum, Louisiana Cajun French adopts a special position: Since in Southern Louisiana Acadian French has always been in close contact with other varieties of French, some of the characteristic Acadian features have either been lost or have only been maintained in specific areas. Linguistically speaking, Cajun French thus appears to be the most distant "cousin" within the family of Acadian French varieties.

La diaspora acadienne

Depuis quelques années le français acadien tel qu'il est parlé dans les Provinces Maritimes, à Terre-Neuve, aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que – avec certaines restrictions – en Louisiane, a reçu l'attention de nombreux chercheurs des deux côtés de l'Atlantique.¹ Il est bien connu que l'espace variationnel acadien tel

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche initié par Raphaëlle Wiesmath (Munich), Patrice Brasseur (Avignon) et moi-même: *Grammaire comparée des variétés du français acadien* (GraCoPac). Pour quelques premiers résultats cf. Ingrid Neumann-Holzschuh, "Le subjonctif en français acadien", in: Patrice Brasseur – Anika Falkert: *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, 125–144; Ingrid Neumann-Holzschuh – Patrice Brasseur – Raphaëlle Wiesmath, "Le français acadien au Canada et en Louisiane: affinités et divergences", in: Albert Valdiman – Julie Auger – Deborah Piston-Hallén (dirs.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Saint-Nicolas, Presse de l'Université Laval, 2005, 47–504; Ingrid Neumann-Holzschuh – Raphaëlle Wiesmath, "Les parlers acadiens: un continuum discontinu", in: Robert A. Papien – Gisèle Chevalier (dirs.), *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovations et description*, RCLA 9.2 (2006) / RUM 37.2, 233–249; Raphaëlle Wiesmath, "Les périphrases verbales en français acadien", in: Brasseur – Falkert 2005, 145–158.

Pour préciser l'origine de chacune des variétés acadiennes citées, nous employons les abréviations suivantes: Nouveau-Brunswick (NB), Nouvelle-Écosse (NE), Île-du-Prince-Édouard (IPE), Terre-Neuve (TN), Louisiane (LOU). La base de données se compose de plusieurs corpus, soit recueillis par les chercheurs eux-mêmes, soit mis à disposition par d'autres chercheurs. Pour le NB, nous disposons entre autres du corpus de Raphaëlle Wiesmath, *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris, L'Harmattan, 2006. Pour la NE nous remercions Julia Hennemann d'avoir mis à notre disposition ses données, collectées dans le cadre de sa thèse de

qu'il se présente aujourd'hui est le résultat de l'une des premières purifications ethniques de l'ère moderne, le Grand Dérangement de 1755, qui vit les Britanniques déporter brutalement des milliers d'Acadiens. Après des pérégrinations s'étalant parfois sur des décennies, quelques exilés revinrent dans leur ancien pays, d'autres s'établirent en France; la principale colonie de réfugiés acadiens s'installa dans le Sud de l'État actuel de Louisiane.² Après le Grand Dérangement, l'unité acadienne se défit et les variétés de l'acadien, géographiquement très éloignées les unes des autres, évoluèrent de façon autonome durant 250 ans.³

Du point de vue des études sur la migration, la diaspora acadienne est sans aucun doute une "victim diaspora"⁴, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un cas d'"émigration forcée"⁵ qui remonte parfois à une date très ancienne. Ces diasporas se distinguent sous de nombreux aspects des diasporas postcoloniales, qui sont, dans leur majorité, le résultat d'une migration de travail. Tout comme les Sépharades/Sefardim, les Acadiens ont, jusqu'à aujourd'hui, gardé "a collective memory and myth about the homeland"⁶, c'est-à-dire que le déracinement et la dépossession ont favorisé la construction identitaire passant par l'affirmation de la mémoire collective et la recherche des origines. Si l'on consulte, cependant, le catalogue des critères de Cohen, les deux facteurs "development of a return movement that gains collective approbation" ainsi qu'une "troubled relationship with host societies"⁷ ne s'appli-

doctorat. Le parler terre-neuvien est largement documenté dans le corpus établi par Patrice Brasseur (cf. aussi Patrice Brasseur, *Dictionnaire des régionalismes franco-terreneuviens*, Tübingen, Niemeyer, 2001). Pour la Louisiane, nous nous appuyons surtout sur les corpus de Cynthia Stäbler, *La vie dans le temps et l'espace. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*, Tübingen, Narr, 1995a; John Guilbeau, *The French spoken in La Fourche Parish, Louisiana*, Ph.D. diss., Chapel Hill, University of North Carolina, 1950; et Jane S. Smith, *A morphosyntactic analysis of the verbal group in Cajun French*, Thèse de doctorat, Seattle, University of Washington, 1994, ainsi que sur les données figurant dans Kevin Rottet, *Language shift and language death in the Cajun French speaking communities of Terrebonne and Lafourche parishes, Louisiana*, Thèse de doctorat, Bloomington, Indiana University, 1995, et Kevin Rottet, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, Frankfurt a. M., Lang, 2001. A ceux-ci s'ajoute également le corpus constitué par Valdman et son équipe dans le cadre du dictionnaire cadien *À la découverte du français cadien à travers la parole / Discovering Cajun French through the spoken word*, CD-ROM 2004, éd. par Indiana University Creole Institute, Bloomington: L(ouisian)F(rench)I(anguage)D(atabase).

² Pour l'histoire des Acadiens cf. Ingo Kolboom, "Die Akadier – Frankreichs vergessene Kinder. Der lange Weg zu einer Nation ohne Grenzen", in: Ingo Kolboom – Roberto Mann (dirs.), *Akadien: ein französischer Traum in Amerika*, Heidelberg, Synchron Publishers, 2005, 5–32.

³ Dans la Roumanie, le destin des Acadiens n'est pas un cas exceptionnel. Mais contrairement à d'autres groupes comme les Sépharades/Sefardim, le peuple diasporique peut-être le plus connu, les Acadiens, ne sont guère mentionnés dans les travaux portant sur le phénomène "langue et migration".

⁴ Robin Cohen, *Global Diasporas. An Introduction*, Seattle, University of Washington Press, 1997.

⁵ Paul Kerswill, "Migration and Language", in: Ulrich Ammon et al. (dirs.), *Handbook of Sociolinguistics 3.3*, Berlin–New York, de Gruyter, 2004, 2271–2285.

⁶ Cohen 1997, 26.

⁷ Cohen 1997, 26.

quent pas vraiment aux Acadiens. Pour ce qui est de la langue, cependant – et là les parallèles avec les Sépharades/Sefardim sont assez nets –, celle-ci a continué d'être un facteur important d'identité jusqu'au 20^e siècle. Au siècle dernier, l'importance de la langue a diminué considérablement, ce qui n'implique toutefois ni chez les Acadiens, ni chez les Sépharades/Sefardim, une perte de l'identité ethnique. Le sentiment de continuité entre les variétés acadiennes repose, du point de vue de l'identité linguistique, avant tout sur une réminiscence plus ou moins vague de l'origine commune ("ancestry").⁸

Du point de vue linguistique, la diaspora acadienne est caractérisée par les aspects suivants:⁹ Le Grand Dérangement en tant que "purification ethnique" a constitué le début d'une migration en plusieurs vagues. Ainsi le nombre de contacts sociaux et linguistiques des différents groupes de réfugiés s'est multiplié dans le temps et dans l'espace, ce qui n'est pas sans importance pour l'histoire interne de cet idiome. Le sort qu'a connu l'acadien dans la diaspora a été très variable. Mis à part l'assimilation totale des Acadiens dans l'Ouest de la France, chaque région abritant une population de souche acadienne (Louisiane, Terre-Neuve, Îles-de-la-Madeleine) a son propre profil sociolinguistique et linguistique. En raison de la rupture du contact avec le territoire de la langue de départ et des différents contacts avec d'autres langues et cultures, la désintégration de l'acadien et l'émergence de nouveaux dialectes locaux étaient inévitables. Ces évolutions purement linguistiques se sont accompagnées de l'émergence de nouvelles identités sociales et culturelles dans les nouveaux environnements – ou, pour parler comme le créoliste Salikoko Mufwene¹⁰: les *écologies nouvelles* auxquelles les Acadiens étaient confrontés dans la diaspora ont favorisé des changements linguistiques et identitaires.

Ce n'est pas ici le lieu de réfléchir en détail sur les répercussions de l'arrière-plan historique sur la construction identitaire dans les différentes régions de l'espace acadien. Il est hors de doute que les sociétés diasporiques, produits de la diversité, se sont elles-mêmes diversifiées et que ce pluralisme interne se traduit par la diversité des productions identitaires. Parler de l'identité acadienne en général serait donc inapproprié: du fait de la discontinuité géographique, être acadien aux Îles-de-la-Madeleine, à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et en Louisiane ne

⁸ Cf. Sylvie Dubois – Megan Melançon, "Cajun is dead – Long live Cajun: Shifting from a linguistic to a cultural community", in: *Journal of Sociolinguistics* 1.1 (1997), 63–93; Edith Szeleák, "La langue elle part avec les gens", *Franco-Americans in Massachusetts*, Thèse de doctorat, Regensburg, Université de Regensburg, 2007; pour les Sépharades/Sefardim cf., par exemple, Tracy Harris, "The sociolinguistic situation of Judeo-Spanish in the 20th century in the United States and Israel", in: *Revisita Internacional de Lingüística Iberoamericana* IV.2 (2006), 115–133; Aldina Quintana Rodríguez, *Geografía lingüística del judeoespañol. Estudio sincrónico y diacrónico*, Bern, Lang, 2002.

⁹ Cf. aussi Kolboom, in: Kolboom – Mann 2005.

¹⁰ Salikoko S. Mufwene, "The Founder Principle in creole genesis", in: *Diachronica* 13 (1996), 83–134.

signifie pas forcément la même chose. Prenons par exemple les Îles-de-la-Madeleine et la Louisiane, deux sous-espaces particulièrement intéressants.

Pour ce qui est des Acadiens des Îles-de-la-Madeleine,¹¹ le sentiment de "ne pas être comme les autres" est une conséquence de l'éloignement du continent et du rattachement à la province du Québec. En tant qu'Acadiens faisant partie du Québec, les Madelinots sont à la fois étrangers pour les Acadiens et pour les Québécois, ce qui confère à cet archipel un statut tout à fait particulier.¹² Néanmoins, ces mêmes Madelinots s'identifient à la langue acadienne, qui – contrairement à la situation des autres communautés acadiennes – n'est pas minoritaire. Selon Falkert, il n'y a pas vraiment d'interférences entre anglais et français; de plus, on observe une forte résistance de la population à l'assimilation au français québécois.

Pour ce qui est de la Louisiane, la situation est différente. Contrairement aux autres sous-espaces de la diaspora acadienne, le parler acadien en Louisiane s'est dès le début trouvé dans une situation minoritaire, étant donné la coexistence directe avec d'autres variétés du français, plus prestigieuses, au 18^e siècle.¹³ Plus nettement que dans les autres sous-espaces, on est ici confronté à une situation spéciale de "chapeautage linguistique", c'est-à-dire que la langue des réfugiés a été partiellement "coiffée" par les idiomes voisins, plus proches du standard, gardant très nettement et très longuement un statut fortement marqué du point de vue diatopique et diastatique; cette situation a nécessairement eu des conséquences sur la langue elle-même, ainsi que sur les attitudes linguistiques des Cadiens.¹⁴

¹¹ Anika Falkert, *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine. Étude de la variation phonétique*, Thèse de doctorat, Regensburg, Université de Regensburg, 2007.

¹² Falkert (2007) parle à juste titre d'une "identité mosaïque" des Madelinots.

¹³ Ingrid Neumann-Holzschuh, "Externe Sprachgeschichte des Französischen in den Vereinigten Staaten. Histoire externe du français aux États-Unis", in: Gerhard Ernst et al. (dir.), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin-New York, de Gruyter, 2003, 911-921; Sylvie Dubois, "Un siècle de français cadien parlé en Louisiane", in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005, 287-305; Michael Picone – Albert Valdman, "La situation du français en Louisiane", in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005, 143-165.

¹⁴ J'emprunte ces expressions à Koch – Oesterreicher et Gröbli qui se réfèrent aux termes "Überdachung/überdachen" de Heinz Kloss, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann, 1978. Cf. Peter Koch – Wulf Oesterreicher, "Comparaison historique de l'architecture des langues romanes", in: Gerhard Ernst et al. (dir.), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin-New York, de Gruyter, 2003, 1-10; Klaus Gröbli, "Les multiples origines du standard: à propos du concept de koïnésation en linguistique diachronique", in: *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Innsbruck, 3-8 septembre 2007, Tübingen, Niemeyer (sous presse).

Dans quelle mesure la discontinuité géographique a-t-elle provoqué des évolutions divergentes et déclenché des discontinuités linguistiques? Du point de vue de la linguistique variationnelle, l'espace acadien se présente comme un ensemble complexe de continuités et de discontinuités, ainsi que d'innovations et d'archaïsmes. Les recherches récentes¹⁵ ont considérablement contribué à préciser le statut particulier du français louisianais qui, du point de vue structurel, n'appartient que de façon périphérique à l'espace variationnel de l'acadien. En effet, le cadien n'est pas un rejeton direct de l'acadien, et c'est là un fait qui n'a pas toujours été suffisamment souligné par les linguistes¹⁶; il n'en reste pas moins que le sentiment linguistique des locuteurs repose sur une certaine surévaluation de la composante acadienne dans le peuplement du Sud de la Louisiane.

Les discontinuités linguistiques

"The difference that space makes" – l'importance pour la linguistique de ce topos de la géographie a été démontrée depuis longtemps par la linguistique variationnelle et la géolinguistique. Depuis toujours, la distance dans l'espace et dans le temps a été un paramètre important pour l'analyse du changement linguistique; les conséquences concrètes du facteur "espace" sur la langue ainsi que la communauté linguistique nouvelle ("new spatialities"¹⁷) varient pourtant d'une "écologie" à l'autre. Pour un espace variationnel aussi morcelé et dépourvu de centre normatif que celui de l'acadien, il faut partir du principe que des forces centrifuges ont toujours été et sont encore à l'œuvre, et que les discontinuités sont inévitables. En Acadie, l'unité linguistique est définitivement dissoute en 1755 à la suite du Grand Déplacement, et le nombre des discontinuités linguistiques observables est à mettre sur le compte de l'isolement géographique, mais aussi du contact avec d'autres groupes linguistiques. On peut partir de l'hypothèse que cet espace variationnel peut être appréhendé comme un ensemble de plusieurs continuums de nature spatiale et sociolinguistique, en utilisant le concept de continuum aussi bien pour l'ensemble de l'espace variationnel que pour certains sous-espaces

¹⁵ Kevin Rottet, "Inanimate interrogatives and settlement patterns in Francophone Louisiana", in: *Journal of French Language Studies* 14 (2004), 169-188; Kevin Rottet, "Évolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais: les cas de *quoi* et *j'avons*", in: Papien – Chevalier 2006, 173-192; Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005; Michael Picone, "Le français louisianais hors de l'Acadiana", in: Papien – Chevalier 2006, 233-249; cf. aussi Tom Klingler dans ce volume.

¹⁶ Je ne fais pas moi-même exception à la règle! Cf. aussi Tom Klingler, "Beyond Cajun: Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana" (sous presse); "But the dominance of the Acadian component in the development of Cajun French cannot simply be assumed, in particular if such an assumption is based on little more than false equating of the two terms and a flawed understanding of the origins of the speakers of Cajun."

¹⁷ David Britain, "Space and Spatial Diffusion", in: J.K. Chambers – Peter Trudgill – Nathalie Schilling-Estes (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Malden, Blackwell, 2002, 616 (603-637).

comme la Nouvelle-Écosse ou la Louisiane, dans lesquels la variation interne est particulièrement prononcée. En d'autres termes, des discontinuités s'observent (a) dans l'ensemble de l'espace variationnel de l'acadien ainsi que (b) à l'intérieur d'une variété donnée. Dans Neumann-Holzschuh – Wiesmath (2006)¹⁸, nous avons essayé d'établir un "continuum interlectal" selon le degré d'acadianité des différentes variétés (voir ci-dessous), bien qu'il soit bien entendu difficile de définir un point de référence précis pour les variétés de l'acadien telles qu'elles se présentent aujourd'hui; en effet, l'acadien historique, c'est-à-dire la variété parlée avant la déportation – elle-même sans doute fort variable – est mal connu.¹⁹ On peut éventuellement avoir recours à ce que Filkeid²⁰ appelle la "Maritime acadian baseline", à savoir les variétés de l'acadien parlées dans les Provinces Maritimes, surtout en Nouvelle Écosse, plus conservatrices que le louisianais.²¹ La place de chaque variété sur ce continuum dépendrait donc de l'absence ou de la présence de traits acadiens censés être typiques, comme la terminaison verbale de la 3^e personne du pluriel *-(i)ont*, le pronom interrogatif *quoi* à la place de *que*, ainsi que le "je-collectif"; cependant, vu la difficulté qu'il y a à déterminer ce qu'est un trait typiquement acadien, la fréquence relative de certains phénomènes est un facteur assez important.²² Pour ce qui est de la variabilité interne des parlers acadiens, les travaux de Rottet et de Dubois sur le cadien louisianais ainsi que ceux de Filkeid sur la Nouvelle-Écosse permettent, cependant, de penser qu'il existe en effet quelque chose comme des continuums intralectaux et ce dans un double sens: variation topocentrale d'une part, intergénérationnelle de l'autre. Ainsi, Filkeid a pu montrer que l'acadien de la Baie Ste Marie occupe une place particulière

dans l'espace variationnel néo-écossais,²³ en Louisiane, on peut observer un net fossé intergénérationnel en ce qui concerne la compétence linguistique.²⁴

Dans quelle mesure la discontinuité spatiale qui existe depuis 250 ans dans le monde acadien a-t-elle donc eu pour conséquences des discontinuités au niveau langagier?²⁵ Mis à part le fait, évident, que toutes les langues changent continuellement, notamment celles échappant à toute influence normative,²⁶ plusieurs types d'évolution linguistique peuvent être distingués:

- la perte totale de la langue: les Acadiens qui sont restés dans l'Ouest de la France après 1775 (25 familles) se sont assimilés au français tel qu'il était parlé dans leur région respective;²⁷
- des changements linguistiques sous l'influence d'autres variétés du français hexagonal ou nord-américain comme en Louisiane et à Terre-Neuve ainsi qu'aux Îles-de-la-Madeleine;²⁸
- des changements linguistiques internes, dont quelques-uns sous l'influence de l'anglais, comme en Louisiane, Massachusetts et dans le chiac du Nouveau Brunswick;²⁹
- la conservation d'archaïsmes grâce à l'isolement de certaines communautés linguistiques notamment en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve;³⁰
- l'érosion linguistique graduelle en Louisiane et dans le Massachusetts.³¹

Chacun de ces processus a conduit à sa façon à des divergences et par là-même au modelage de l'espace variationnel de l'acadien, l'étendue et la rapidité des processus évolutifs pouvant varier considérablement d'un sous-espace à l'autre.

²³ Filkeid, in: Valdman 1997.

²⁴ Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hattien 2005; Rottet 2004; Kevin Rottet, "Variation et étiologie en français cadien: perspectives comparées", in: Valdman – Auger – Piston-Hattien 2005, 243–259.

²⁵ Cf. aussi Ingrid Neumann-Holzschuh, "The difference that space makes... Die Varietäten des Akadischen zwischen Kontinuität und Diskontinuität", in: Sabine Heinemann (dir.), *Sprachwandel und (Dis-)Kontinuität in der Romania*, Tübingen, Niemeyer, 2008, 41–55.

²⁶ Selon Eugenio Coseriu, *Synchronie, Diachronie und Geschichte. Das Problem des Sprachwandels*, München, Fink, 1974, 58, la variabilité (*Veränderlich-Sein*) est inhérente à la nature de la langue en tant qu'*energeia*.

²⁷ Kolboom, in: Kolboom – Mann 2005, 144.

²⁸ Pour le nivellement linguistique en Louisiane, cf. Ingrid Neumann-Holzschuh, "Nivellement linguistique et koïnisation en Louisiane", in: *Actes du XXV^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes*, Innsbruck, 3–8 septembre 2007, Tübingen, Niemeyer (sous presse).

²⁹ Marie-Eve Perrot, "Le français acadien en contact avec l'anglais: analyse de situations distinctes", in: André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 2003, 267–279; Szlezák 2007.

³⁰ Filkeid, in: Valdman 1997.

³¹ Rottet 2001; Ingrid Neumann-Holzschuh, "Si la langue disparaît... – Das akadische Französisch in Kanada und Louisiana", in: Kolboom – Mann 2005, 795–821; Szlezák 2007.

¹⁸ Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Papen – Chevalier 2006.

¹⁹ Pour une langue historique comme le français, c'est le standard qui sert de référence à toutes les variétés, dans la mesure où c'est lui qui leur assigne leur place au sein de l'espace variationnel. Pour une variété diatopique, elle-même morcelée en plusieurs sous-systèmes, il est beaucoup plus difficile de discerner un point de référence et un espace variationnel bien délimité.

²⁰ Karin Filkeid, "Structural Aspects and Current Sociolinguistic Situation of Acadian French", in: Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum, 1997, 283 (255–286).

²¹ Karin Filkeid, "Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine", in: Raymond Mougéon – Édouard Beniak (dirs.), *Les origines du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, 275–326; Filkeid, in: Valdman 1997; Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hattien 2005.

²² Bien qu'il semble possible d'évaluer, à partir d'un certain nombre de paramètres linguistiques, la distance intersystémique qui sépare les unes des autres les variétés de l'acadien, il faut cependant se rendre compte qu'il n'y a que très peu de traits qui soient attestés exclusivement en acadien. Pour ce qui est du seul cadien, Picone observe avec justice qu'"il est également possible que tous les parlers louisianais aient été assez similaires dès l'origine. En d'autres termes, le profil linguistique des populations francophones hors de l'Acadiana pourrait suggérer que ce que nous appelons le français 'cadien', en y cherchant des particularités dialectales acadiennes, correspond en fait à un français populaire assez répandu, tel qu'il se parlait à l'époque de la colonisation initiale au dix-huitième siècle." (Picone 2006, 223)

Selon nous, les trois facteurs externes ayant déclenché ces processus sont les suivants:

- le contact des langues,
- l'isolement d'un sous-espace,
- l'abandon graduel de la langue dans une situation minoritaire.

Quelles sont les particularités linguistiques qui peuvent être attribuées aux facteurs mentionnés?

Contact des langues

C'est un fait bien connu que chacune des variétés acadiennes est entrée en contact, non seulement avec l'anglais,³² mais aussi avec d'autres variétés du français. En Louisiane, où le parler des Acadiens a été – au moins dans certaines régions – dès le début en présence de différentes variétés du français colonial³³ ou des variétés du français hexagonal parlées par les réfugiés à la fin du 18^e siècle³⁴ – plus prestigieuses que l'acadien –, cette situation est particulièrement prononcée. Le caractère spécifique du français louisianais est partiellement attribuable à cette coprésence d'une morphologie de type non-acadien et d'une morphologie dite "acadienne" ayant eu pour conséquence la perte, dans certaines paroisses, de quelques traits censés être typiquement acadiens. Cette "dédiacalisation"³⁵ – ou plus précisément, cette "désacadianisation" – confère au cadien une place particulière dans l'espace variationnel acadien. S'ajoute à cela le fait que, dans quelques paroisses, notamment dans le Nord (Avoyelles, Evangéline), la portion d'Acadiens a toujours été relativement faible, de sorte que le français n'a sans doute jamais été marqué par l'acadien dans la même mesure que dans les paroisses de l'Ouest comme Vermilion, Acadie, Assumption ou Lafayette.³⁶

³² Sur l'influence de l'anglais, que l'on n'approfondira pas ici, cf. Ruth King, *The lexical basis of grammatical borrowing: A Prince Edward Island French case study*, Amsterdam, Benjamins, 2000; Rottet 2001; Wiesmath 2006. Pour le *chiac* du NB, fortement anglicisé, cf. Perrot, in: Magord 2003.

³³ Pour le français colonial parlé en Louisiane, cf. Picone – Valdman, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005, 143–165, et Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005.

³⁴ Cf. Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005, 301: "Avant l'arrivée des Acadiens, le français louisianais correspondait à une continuation d'usages qui avaient cours en France [...]. Les immigrants acadiens étaient certainement un groupe ethnique distinct, mais leur variété n'était qu'un usage vernaculaire parmi tous les parlers populaires en Louisiane. Les Acadiens déportés en France avant de se réfugier en Louisiane avaient été eux aussi en contact avec le français hexagonal de l'époque. À ces variétés s'ajoute le français parlé par les colons venant en Louisiane après la Révolution."

³⁵ Cf. Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005, 302.

³⁶ Cf. Carl Brasseur, *Acadian to Cajun: transformation of a people, 1803–1877*, Jackson–London, University Press of Mississippi, 1992; Klingler (sous presse). Avoyelles, notamment, n'a jamais été colonisée par les Acadiens, les francophones établis à cet endroit se désignant encore souvent eux-mêmes comme "Créoles".

Ainsi, les traits caractéristiques des variétés acadiennes traditionnelles ont connu un double sort en Louisiane: soit ils n'ont pas survécu; soit ils coexistent aujourd'hui avec les variantes plus communes. La question de savoir si la dénomination *cadien* ne perturbe pas l'interprétation adéquate des faits linguistiques a été, comme on l'a dit, posée à juste titre et de plus en plus souvent au cours des dernières années.

La "désacadianisation" du cadien peut être illustré par les phénomènes suivants.³⁷

(a) Le pronom *je* en tant que pronom sujet de la 1^{ère} personne du pluriel (+ désinence *-ons*) est absent aujourd'hui en cadien mais très fréquent au Canada.

(1) Je savions pas faire de bière avant que les français a venu par ici (TN – MH 059202)

(2) Pis là je faisons toutes les pâtes (NÉ – Flikeid, in: Valdman 1997, 267)

La forme 'je + *-ons*' est toutefois attestée en Louisiane au 19^e siècle, mais surtout pour exprimer la première personne du singulier.³⁸

(b) La désinence verbale de la troisième personne du pluriel *-(j)ont* (type: *i don-nont 'ils donnent'*), caractéristique des parlers acadiens du Canada, n'apparaît que dans les paroisses dites "acadiennes" du Sud-Ouest (Vermilion, Acadia, Lafayette, ainsi que, dans l'Est, à Assumption).³⁹ Dans les autres paroisses (surtout à Avoyelles et Evangéline), la forme verbale correspond au standard.⁴⁰

(3) Les plus jeunes, y a beaucoup de quoi que zeux se souvenont point qu'ils ont jamais vu, pis les plus vieux venont et ils parlont de tout sortes de choses (NÉ – Flikeid, in: Valdman 1997, 265)

(4) des femmes faisoient de l'étoffe (NB – Wiesmath 2006, 4, MB 393)

(5) au Canada ils di'euh en Acadie ils disont aussi du bié d'Inde (LOU – Stäbler 1995a, 7)

(6) quand ils commencioint à tirer la vache, ils laissaient plus le veau têter (LOU – Stäbler 1995a, 15)⁴¹

(c) La répartition topoléctale des pronoms interrogatifs inanimés *qui / quoi* exprimant tous deux un référent inanimé (français standard: 'qu'est-ce qui/que, ce qui/que') suit le même principe: la forme typiquement acadienne *quoi* prédo-

³⁷ Cf. aussi Bruce Byers, *Defining norms for a non-standardized language: A study of verb and pronoun variation in Cajun French*, Ph.D. diss., Bloomington, Indiana University, 1986; Rottet 2004; Rottet, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005; Kevin Rottet, "Attestation et disparition du type /avons en français cadien", in: Brasseur – Falkert 2005, 213–227; Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hatten 2005.

³⁸ Rottet, in: Brasseur – Falkert 2005; Rottet, in: Papan – Chevalier 2006.

³⁹ Byers 1988; Rottet 2004.

⁴⁰ Dans la paroisse de Lafourche, les deux formes sont attestées.

⁴¹ À l'occasion, un même locuteur emploie les deux formes.

mine dans le Sud-Ouest, le pronom *qui* à référent inanimé, forme répandue dans le français des "créoles" au 18^e siècle, a été relevé à Avoyelles, Évangéline et à Terrebonne et Lafourche.⁴²

(7) *Quoi c'est qui se brasse là-bas* (LOU Vermilion – Rottet 2004)

(8) *Quoi tu veux je te fais cuire* (LOU Lafayette – Conwell–Juillard 1963, 151⁴³)

(9) *Qui-ce qui va m'arriver demain* (LOU Lafourche – Rottet 2004)

(10) *Qui vous-autres aurait fait si j'avais pas de licence* (LOU Lafourche – Rottet 2004)

D'autres traits (pas nécessairement spécifiquement acadiens) qui, eux aussi, illustrent le caractère particulier du cadien dans l'ensemble des variétés acadiennes sont les suivants:

(d) Contrairement à l'acadien des Maritimes, le cadien préfère – au moins aujourd'hui – la construction interrogative avec *est-ce que* ou l'intonation dans la question directe. Dans des sources non-contemporaines, la construction avec la particule *t* n'est que rarement attestée.

(e) En acadien les formes traditionnelles des adverbes interrogatifs apparaissent majoritairement sous une forme périphrastique (*quand ce que, comment ce que*). En Louisiane ces formes sont clairement concurrencées par les formes non périphrastiques.

(f) La forme typiquement acadienne (et québécoise) du pronom démonstratif *c'è-là/citte*

(11) *oui, ça c'était une belle journée ç'è-là* (NÉ – corpus Hennemann BSM, RL)

(12) *As-tu jamais vu un pareil maudit veau pour manger du beurre comme ç'è-là* (TN – Brasseur 2001, 138b)

n'est pas attestée dans la majorité des paroisses louisianaises ou prédominent les formes du français parlé (*çui-là, celui-là, lui-là, ça-là; cette-là*).

Quant aux cooccurrences de traits acadiens et non acadiens ainsi que la répartition topolocale, la situation linguistique de la Louisiane est particulièrement complexe, et Filkeid avait donc raison de constater il y a dix ans: "The Louisiana context is one of complex, long-term dialect contact and levelling."⁴⁴ Étant donné la trajectoire temporelle du français cadien,⁴⁵ on devrait en tirer la conclusion que la coexistence de formes acadiennes et non acadiennes est certainement un phénomène ancien. Toutefois, la dimension diachronique est loin d'être claire, parce qu'il n'est pas du tout certain que les formes dialectales identifiées aujourd'hui comme acadiennes n'aient pas été également utilisées dans d'autres variétés de

⁴² Les paroisses de Saint-Landry, de Saint-Martin et d'Iberia sont des paroisses transitoires.

⁴³ Marilyn Conwell – Alphonse Juillard, *Louisiana French Grammar I, Phonology, Morphology and Syntax*, La Haye, Mouton, 1963.

⁴⁴ Filkeid, in: Valdman 1997, 283.

⁴⁵ Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Hatlen 2005, 300.

français parlées par la population louisianaise au moment où les Acadiens arrivèrent en Louisiane.

Comme en Louisiane, la situation linguistique à Terre-Neuve, plus précisément sur la presqu'île de Port-au-Port, se caractérise également par la coexistence de plusieurs variétés de français depuis le début du 19^e siècle: la population se compose de Français originaires du Nord de la Bretagne et de la Normandie, venus à partir de 1830 sur la "côte française", d'immigrants de Saint-Pierre-et-Miquelon et de familles acadiennes, immigrant de façon constante entre 1825 et 1860. Celle-ci venait de l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) où elles s'étaient installées suite au Grand Dérangement.⁴⁶ Bien que le nivellement linguistique ne semble pas être aussi prononcé à Terre-Neuve qu'en Louisiane,⁴⁷ on y trouve, là aussi, des formes nettement dialectales à côté de formes plus proches du français de référence (parlé) comme les désinences verbales *-ont / -ent*⁴⁸, les pronoms démonstratifs *c'ti* et *çui-là / çu-là* 'celui-là'⁴⁹; de plus, la forme *leu(r)* s'utilise en tant que pronom objet indirect (à côté de *yeux, les* comme en Louisiane et Nouveau-Brunswick) et la forme pronominale *elle* (à côté de *a, alle*) est assez fréquente.

Au Nouveau-Brunswick, l'influence du français standard et, surtout dans le Nord, l'apport du français québécois sont importants aujourd'hui. Dans certains cas – comme la coexistence de *je* et *nous/on* ou de *-ont/-ent* terminaison verbale de la 3^e personne – il est donc difficile de trancher pour savoir s'il s'agit d'une influence récente ou simplement de la coprésence de deux variantes qui ont toujours été en usage.⁵⁰ En Nouvelle-Écosse le contact avec le québécois est moins prononcé.⁵¹

Isolément

Parmi les régions ayant un pourcentage élevé de population acadienne, certaines communautés particulièrement isolées présentent la conservation de certains phénomènes linguistiques, désormais inconnus ailleurs. Les travaux de Filkeid montrent que quelques régions isolées de l'Ouest de la Nouvelle-Écosse⁵² font preuve d'une "strong 18th century continuity"⁵³ et que c'est là que l'on trouve enco-

⁴⁶ Cf. King 2000, 17: "The history of New Foundland's Acadian population differs from those of the Maritime Provinces in that they were joined in Newfoundland, from the 1830s on, by substantial numbers of French from France."

⁴⁷ King 2000, 40.

⁴⁸ Brasseur 2001, xxxviii.

⁴⁹ Brasseur 2001, 138–139.

⁵⁰ Wiesmath 2006.

⁵¹ King 2000, 40; Ruth King – Gary Butler, "Les Franco-Terreneuviens et le franco-terreneuvien", in: Valdman – Auger – Piston-Hatlen 2005, 169–185.

⁵² N.B.: d'un point de vue diatopique, la Nouvelle-Écosse est très morcelée (Chéticamp, Baie Ste Marie, Île Madame).

⁵³ Filkeid, in: Valdman 1997, 264.

re des phénomènes rares, voire inexistantes dans d'autres régions appartenant à l'espace variationnel acadien. Ainsi, la Nouvelle-Écosse représente, selon Filkeid, le pôle le plus conservateur d'un hypothétique continuum interlinguistique. Ainsi

- la négation avec *point* est particulièrement fréquente dans l'Ouest de la Nouvelle-Écosse (à la Baie Ste Marie et à Pubnico), aussi attestée sur Île-du-Prince-Édouard.⁵⁴

(13) Les pus jeunes, y a beaucoup de quoi que zeux se souvenont point qu'ils ont jamais vu (NE – Filkeid, in: Valdman 1997, 265)

- Le passé simple avec *i/ir* (*arrivit, donnirent*) est assez bien vivant dans toutes les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse; dans les autres parlars, il n'existe pas.⁵⁵

(14) pis euh je furent coumme euh y avait coumme une montant sus l'autobus je montirent là-bas en haut (NE – Corpus Wiesmath Chéticamp)

(15) Ils me donnirent quatre piastres et demie (NE – Gesner 1979, 36⁵⁶)

(16) Le lendemain son homme arrivit [...] Puis je restit là neuf semaines... (NE – Gesner 1979, 36)

- le *subjonctif imparfait* est encore bien attesté en Nouvelle-Écosse, mais il est rare au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve; en Louisiane il n'existe pas.⁵⁷

(17) si tu voulais manger faulit tu te plantis ton jardinage pour l'hiver faulit qu'on fît pécher euh du poisson pour manger dans l'hiver faulit qu'on prit la larne à feu pis on fît fît au chevreuil pis euh chasser (NE – Corpus Wiesmath Île Madame)⁵⁸

(18) j'aimais pas ça la chasse aux MOOSE faulit trop que tu travelis (NB – Wiesmath 2006, D227)

(19) Faulait qu'aille allisse sus une montagne (TN – Brasseur, corpus inédit: GT 017701)

L'abandon graduel de la langue⁵⁹

Pour ce qui est de l'érosion linguistique, il s'agit d'un facteur supplémentaire d'ordre sociolinguistique plutôt que spatial. L'étiologie linguistique a accéléré l'évolution linguistique, contribuant à conférer surtout au cadien louisianais une place particulière sur le continuum des variétés acadiennes en le faisant par-

⁵⁴ Filkeid, in: Valdman 1997, King 2000.

⁵⁵ Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Papen – Chevalier 2006, 240.

⁵⁶ Edward B. Gesner, *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse* (Canada), Québec, CIRB, 1979.

⁵⁷ Neumann-Holzschuh, in: Brasseur – Falkert 2005, Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Papen – Chevalier 2006, 240.

⁵⁸ Étant donné que les formes du subjonctif imparfait et du passé simple sont parfois homophones, les formes *fît* et *prît* peuvent aussi être un passé simple, qui, lui, remplace le subjonctif.

⁵⁹ Ce facteur est pour ainsi dire perpendiculaire aux facteurs précédemment étudiés, "contact linguistique" et "isolement", relatifs, eux, à l'espace. Ce niveau d'analyse est avant tout de nature sociolinguistique et se réfère au déclin de la compétence linguistique au sein des différentes générations et des groupes de locuteurs.

fois apparaître comme plus "innovateur" à certains égards. Rottet (2001) a décrit ce phénomène d'une façon exemplaire pour les *semi-speakers* de la Louisiane. Outre les changements également répandus dans les autres variétés, comme la régularisation des paradigmes verbaux et l'affaiblissement du subjonctif,⁶⁰ on peut citer:

(a) la substitution des pronoms *moi, toi* aux pronoms faibles *je, tu*⁶¹:

(20) Mon s'a pris les prières en anglais, mais s'connais le Salut Marie le HAIL MARY en français. Là mon s'connais (...) Ø Veux apprendre les autres, mais c'est pour m'assir là, aller dire que mon Ø vas lé apprendre (LOU – Rottet 2001, 195)

(b) la simplification syntaxique par exemple dans la relative, où le pronom neutre *ça* peut remplacer un pronom relatif objet:

(21) le BILL *ça* ils vont le donner *ça ça* va finir de tuer *ça* (LOU – Stähler 1995a, 206)

(22) I voulait manger du dinne *ça* m'sieur le roi avait (LOU – Brandon 1955, 452⁶²)

(23) l'homme *ça* son garçon est mort (LOU – Rottet 1995, 224)

(c) la tendance à remplacer une forme finie par des formes non-finies, phénomène qui me paraît particulièrement prononcé en cadien.⁶³

(24) *ça* fait un gros arbre. Faut tu vas puis le couper (LOU – Stähler 1995a, 55)

(25) Je veux qu'eusse avoir eine bonne vie (LOU – Rottet 2001, 250)

(d) le conditionnel après *si*: dans les trois variétés, l'emploi du conditionnel et dans la protase et dans l'apodose est répandu, mais c'est en cadien qu'il est quasi-généralisé.⁶⁴

(26) là-là devant les grouilles-là et je veux voir quoi ce qui cogne. *si ça cognerait je / je dormirais pas là* (LOU Stähler 1995a, 67)

(27) mais I CAN DANCE THE WALTZ. je crois je *pourrais* toujours si mes jambes me *faiseraient* pas mal (LOU – Stähler 1995b, 179⁶⁵).

Cadien: une étiquette trompeuse

(a) L'espace variationnel de l'acadien se présente donc comme un ensemble complexe de continuités et de discontinuités ainsi que d'innovations et d'archaïsmes.

⁶⁰ Neumann-Holzschuh, in: Brasseur – Falkert 2005.

⁶¹ Cf. Sylvie Dubois, "Attrition linguistique ou convergence dialectale: JE, MOI / JE et MOI en français cadien", in: Anald Donabédian (dir.), *Langues de diaspora, langues en contact*, Paris, Ophrys, 2001, 149–165.

⁶² Elizabeth Brandon, *Mœurs et langue de la paroisse de Vermillion en Louisiane*, Ph.D. diss., Québec, Université Laval, 1955.

⁶³ Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Papen – Chevalier 2006, 239.

⁶⁴ Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Papen – Chevalier 2006.

⁶⁵ Cynthia Stähler, *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax*. Das français cadien in Louisiana, Tübingen, Narr, 1995b.

Les raisons de la désintégration de l'acadien sont multiples: le manque de toute influence normative, l'éloignement géographique et l'isolement de certaines communautés acadiennes, le contact avec d'autres langues et d'autres variétés de français, et – *last but not least* – l'érosion linguistique notamment en Louisiane.

Cela soulève toutefois plusieurs problèmes d'ordre méthodologique: pour décrire le degré de nivellement dialectal ou d'érosion linguistique, il faudrait commencer par disposer d'une meilleure connaissance des variétés anciennes de l'acadien, seul moyen d'établir le degré réel de l'unité cadienne. S'ajoute à cela que pour la langue contemporaine aussi, les modèles langagiers propres à chaque génération devraient être étudiés de façon plus approfondie qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Pour ce qui est de la Louisiane par exemple, certaines discontinuités existent probablement depuis longtemps (l'abandon de *je* comme première personne du pluriel), d'autres sont venues s'ajouter plus tard pour des raisons diverses (par exemple l'abandon du subjonctif ou l'effacement plus systématique du joncteur *que*⁶⁶). Pour chaque aire dialectale, il est donc de première importance de décrire séparément le langage des locuteurs jeunes et âgés, car si celui des anciens laisse encore parfois transparaître une continuité acadienne, ce n'est souvent plus le cas pour les jeunes.

(b) Il est difficile de dire si l'on peut vraiment parler d'une échelle d'acadianité selon le degré de "désacadianisation"⁶⁷: alors que l'acadien de la Nouvelle-Écosse se présente en effet comme la variété la plus conservatrice – au moins au niveau de la morphosyntaxe –, le français louisianais apparaît, en diachronie comme en synchronie, comme la variété la plus éloignée du groupe acadien, bien qu'il partage toujours quelques traits avec l'acadien traditionnel. Étant donné ce tableau assez complexe,⁶⁸ nous avons proposé de décrire l'espace variationnel comme

⁶⁶ Cf. Raphaële Wiesmath, "Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien: tendances contradictoires?", in: Claus D. Pusch – Wolfgang Raible (dirs.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*, Tübingen, Narr, 2002, 393–408.

⁶⁷ Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Pape – Chevalier 2006.

⁶⁸ Cf. Neumann-Holzschuh – Wiesmath, in: Pape – Chevalier 2006, 242.

	LOU	NB	TN	NE (E#)	NE (Ouest)
<i>qu'on</i>	+ / 0	+	+	+	+
<i>/(s) ... ont</i>	+ / 0	+	+	+	+
<i>je ... ons</i>	0	+ / 0	+	+	+
<i>subj. imparfait</i>	0	+ / 0	+ / 0	+	+
<i>passé simple</i>	0	0	0	+	+
<i>négation négif</i>	0	0	0	0	+

Tableau récapitulatif concernant la préservation de formes morphosyntaxiques dialectales et archaïques dans les parlers acadiens (adapté d'après Flikeid, in: Valdman 1997, Dubois 2005 et les données de GraCoPac). – Flikeid distingue trois niveaux par rapport au conservatisme des régions dans les Provinces Maritimes: niveau I: le moins conservateur = NB; II: l'Est de la Nouvelle-Écosse et

un *continuum discontinu*, mêlant continuités et discontinuités et ce, tant en synchronie qu'en diachronie. Même si une telle interprétation scalaire risque d'être simpliste, notamment à cause de la forte variabilité de chaque variété individuelle, un tel schéma peut donner une première idée de la complexité de l'espace variationnel de l'acadien et du statut des différents sous-espaces.

(c) Quant à la Louisiane en particulier, il faut se rendre compte, en outre, que la *désacadianisation* ne touche nullement toutes les catégories de la même manière, si bien qu'il est impossible de considérer une variété en bloc comme la "plus conservatrice" ou la "plus innovatrice". Chacune des catégories observées plus haut a sa propre histoire et la césure se fait souvent au sein même d'une catégorie. Dans la majorité des cas, la présence des traits acadiens est donc plutôt une question de degré et de localité, et non de présence ou d'absence, comme l'observe à juste titre Dubois (2005)⁶⁹. J'ose affirmer qu'en Louisiane, nous sommes donc en présence d'une *désacadianisation/délectalisation différentielle*, à la suite d'un nivellement dialectal considérable.⁷⁰ Dans une perspective non seulement ethnographique, mais aussi strictement linguistique, le terme *cadien* est donc trompeur et devrait, je rejoins ici totalement Klingler⁷¹, être considéré comme une simple étiquette (*label*), établie à cause de plusieurs facteurs d'ordre sociolinguistique, mais ne reflétant que d'une façon limitée la réalité linguistique. Du point de vue linguistique, les termes de *français louisianais*⁷² ou *Louisiana regional French*⁷³ sont sans aucun doute plus appropriés pour désigner cette nouvelle variété du français nord-américain, qui combine les caractéristiques de divers sous-systèmes du français tel qu'il était parlé dans les colonies aux 17^e et 18^e siècles et qui, de la sorte, s'est partiellement éloigné du groupe des variétés acadiennes. Le cadien, cependant, et cela ne facilite pas sa description du point de vue de la recherche sur le changement linguistique, constitue une variété nullement homogène ou stable, enracinée depuis des siècles dans le domaine de l'oral et, qui plus est, régionalement diversifiée.

Si le terme "cadien" continue néanmoins à être employé en linguistique, c'est qu'en dépit des évolutions spécifiques des différentes variétés, on peut malgré

⁶⁹ l'Île-du-Prince-Édouard. III: le plus conservateur : la région de la Baie Ste Marie en Nouvelle-Écosse. Pour ce qui est de la Louisiane, nous n'avons pas encore fait de distinction selon les paroisses et ne donnons pas d'indication sur la fréquence de la forme respective. + / 0 signifie que la forme est attestée mais pas forcément dans toutes les paroisses.

⁷⁰ Dubois, in: Valdman – Auger – Piston-Haitien 2005.

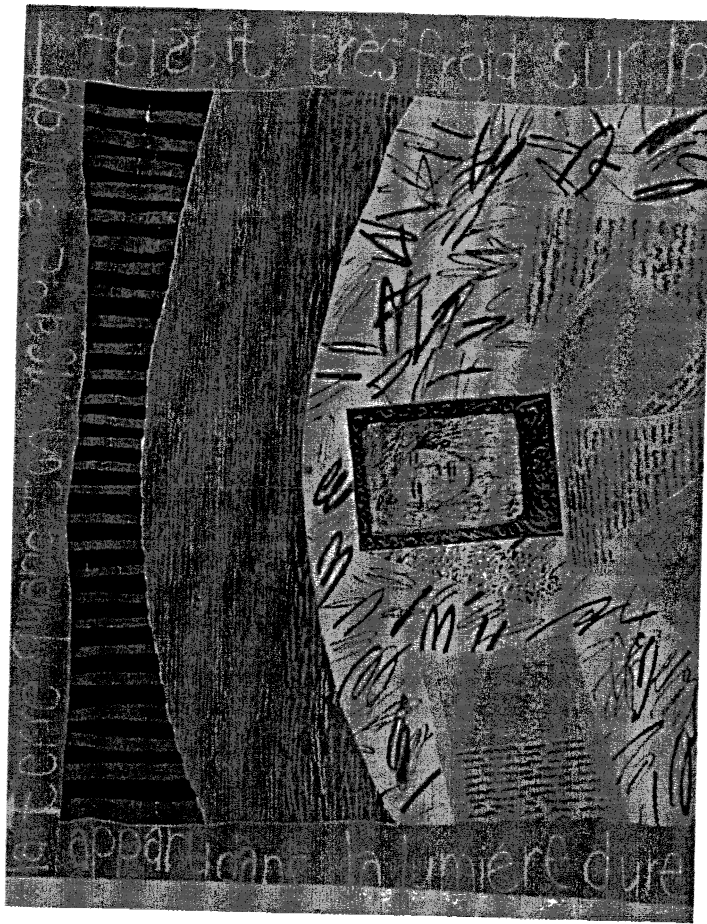
⁷¹ Cf. Neumann-Holzschuh (sous presse).

⁷² Klingler (sous presse).

⁷³ Dan Golembeski – Kevin Rottet, "Régularisation de l'imparfait dans certaines variétés de français parlées aux Amériques", in: Aidan Coveney et al. (dirs.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2004, 131–154.

⁷⁴ Klingler (sous presse).

Il faut identifier une base linguistique commune permettant aux linguistes de supposer une "unité descriptive", même abstraite. De plus, l'acadien d'avant la déportation reste important, non seulement pour la question, d'ordre linguistique, de l'existence d'une "Acadia continua", mais aussi pour l'image que se font d'eux-mêmes les Acadiens et les Cadiens; en effet, le sentiment identitaire d'une continuité entre les variétés acadiennes repose avant tout sur la réminiscence, plus ou moins précise, d'une origine commune.



Herménégilde Chiasson,
Considering the Curve of the Universe